Régie de l'énergie Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 20 novembre 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

M. Alexandre Patte
Chef de la direction financière Kruger Inc.
3285 chemin Bedford,
Montréal (Québec) H3S 1G5

Objet : **Demande d'autorisation de modifications au contrat d'approvisionnement en électricité entre le Distributeur et Kruger découlant de l'appel d'offres A/O 2003-01**
Dossier Régie de l'énergie : R-4318-2025

Monsieur,

La présente fait suite à votre correspondance du 17 novembre 2026 en lien avec l'examen de la demande d'ordonnance de traitement confidentiel d'Hydro-Québec et de Kruger Énergie Bromptonville S.E.C. dans le dossier en objet[1].

La Régie a pris connaissance des motifs que vous soumettez au soutien de votre opinion voulant qu'une audience ne soit pas requise pour permettre à la Régie de rendre sa décision sur cette demande d'ordonnance.

La Régie ne partage pas votre point de vue à cet égard et confirme par la présente qu'elle maintient sa décision de tenir l'audience relative à la demande d'ordonnance le **14 décembre 2026, à compter de 9h00**, tel que fixé dans sa lettre du 3 novembre 2026[2]. Elle s'attend donc à ce que vous soyez présent tel que prévu à cette lettre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire générale de la Régie de l'énergie

JS/ll

Cc : M[e] Simon Turmel (pour Hydro-Québec)

---

1 Pièce D-0001.
2 Pièce A-0016.

500, boulevard René-Lévesque Ouest
5[e] étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-2452
Sans frais : 1 888-873-2452
Télécopie : 514 873-2070
www.regie-energie.qc.ca